

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<i>En exercice</i> : 15	<i>Présents votants</i> : 14	<i>Pour</i> : 14 +1 procuration	<i>Abstention</i> : 0	<i>Contre</i> : 0
-------------------------	------------------------------	------------------------------------	-----------------------	-------------------

L'an deux mille vingt le 17 juin à 20 heures et 30 minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Bernard BAZINET, Maire, le conseil municipal de la commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 10 juin 2020.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRESENTS :**

ARLOT Cindy	<b>Présente</b>	JULIEN Monique	<b>Présente</b>	PEYRAZAT Pierre	<b>Présent</b>
BAZINET Bernard	<b>Présent</b>	MATHIS Franck	<b>Présent</b>	PIALHOUX Laurent	<b>Présent</b>
DAGNAS Delphine	<b>Présente</b>	MARENDA Vincent	<b>Présent</b>	ROUMAT Gérard	<b>Présent</b>
GRASSET Cécile	<b>Présente</b>	MARENDA Yoann	<b>Présent</b>	VEDRENNE Jean	<b>Présent</b>
GENDRE Valérie	<b>Présente</b>	METIFEU Francis	<b>Présent</b>	VIGNERON Sébastien	<i>Absent</i>

**ABSENT(S) EXCUSE(S)**: Sébastien VIGNERON (Procuration à Vincent MARENDA)

**ABSENTS**:

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pierre PEYRAZAT

**2020-36 Election de la commission d'appel d'offres**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les dispositions de l'article L.141-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de moins de 3500 habitants, la commission d'appel d'offres comporte en plus du Maire ou son représentant, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le Conseil Municipal décide de procéder au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

La liste déposée est la suivante :

- Elle est composée de :
  - Candidats membres titulaires : Gérard ROUMAT, Francis METIFEU, Franck MATHIS,
  - Candidats membres suppléants : Sébastien VIGNERON, Yoann MARENDA, Vincent MARENDA

Il a été procédé au vote à bulletin secret ainsi qu'au dépouillement.

Les résultats sont les suivants :

Sièges à pourvoir : 6 (3 titulaires + 3 suppléants)

Suffrages exprimés : 14 + 1 procuration

Nombre de voix obtenues pour la liste candidate : 14+1 procuration

Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac

Affichage le 23 juin 2020

Page 1 sur 2

AR PREFECTURE

024-212400162-20200617-2020\_36-DE

Regu le 24/06/2020

L'unique liste candidate ayant obtenu 100 % des suffrages exprimés, les membres de la Commission d'Appel d'Offres sont les suivants :

Membres titulaires :

- Gérard ROUMAT
- Francis METIFEU
- Franck MATHIS

Membres suppléants :

- Sébastien VIGNERON
- Yoann MAREND
- Vincent MAREND

Le Maire certifie sous sa  
Responsabilité le caractère  
Exécutoire de cet acte.  
M. Bernard BAZINET

Pour copie conforme en Mairie, le 22 juin 2020 .  
Au registre sont les signatures  
Le Maire  
M. Bernard BAZINET

